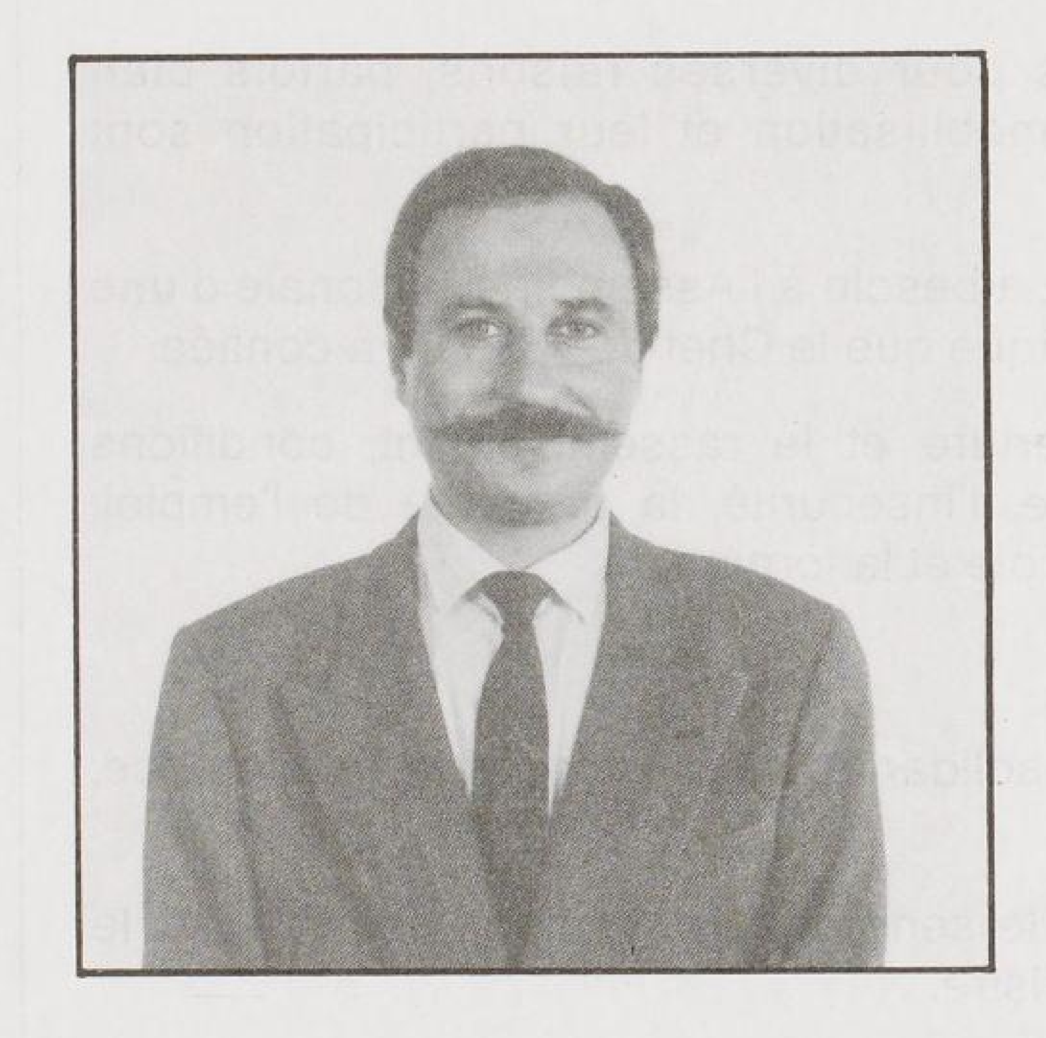
République Française — Liberté - Égalité - Fraternité — 2[me] Circonscription de l'Ain

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

—MAJORITE PRESIDENTIELLE—

LA FRANCE UNIE AVEC



Gérard LORA-TONET

AVOCAT
Conseiller Général

Suppléant :

Gérard FROLIN

Maire de SONTHONNAX-LA-MONTAGNE



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Gérard LORA-TONET

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je remercie vivement toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance dès le premier tour.

Jamais dans notre circonscription n'ont autant progressé les valeurs de tolérance, de responsabilité et de solidarité que nous défendons avec le Président de la République.

Cet élan doit être amplifié.

A tous ceux qui se sont abstenus pour diverses raisons, parfois bien compréhensibles, je veux dire que leur mobilisation et leur participation sont indispensables aujourd'hui.

Le Premier Ministre, Michel ROCARD, a besoin à l'Assemblée Nationale d'**une majorité stable** pour mettre en œuvre la politique que le Chef de l'Etat lui a confiée.

Ainsi pourront se développer l'ouverture et le rassemblement, conditions nécessaires pour lutter contre le chômage, l'insécurité, la précarité de l'emploi, défendre la Sécurité Sociale et améliorer l'Ecole et la formation.

VOTER C'EST CHOISIR.

Choisissez l'efficacité économique, la solidarité, la justice sociale, la tolérance, la jeunesse et l'avenir qu'elle représente.

Pour un **Elu efficace** travaillant dans le sens des orientations définies par le Président de la République et le Premier Ministre.

Je compte sur vous,
Vous pouvez compter sur moi

Imp. MARQUE - 01500 Ambérieu-en-Bugey